

Je soussigné, Guillaume Pasquier, Dirigeant, m'engage, pour des raisons morales, légales et économiques :

A préserver et améliorer de manière continue dans toutes nos activités en visant la satisfaction client, la sécurité ainsi que la santé physique et morale de l'ensemble des salariés tout en protégeant l'environnement.

A mettre en place tous les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique au travers de nos objectifs, de notre organisation et des dispositifs d'informations et d'animations.

A partager nos valeurs : professionnalisme, authenticité, expertise, esprit d'équipe, durabilité.

Pour répondre à ces ambitions et dans le respect de nos valeurs, nous devons :

- Veiller au respect et à l'application des lois et de la réglementation en vigueur,
- Faire respecter les règles et consignes de sécurité liées aux sites sur lesquels nous intervenons,
- Identifier et évaluer les risques liés à nos activités et avoir un comportement adéquat,
- Maintenir les compétences et aptitudes de nos collaborateurs par le biais de formation sur la qualité, la sécurité et sur l'environnement,
- Mettre en place une coordination exemplaire avec nos clients et partager nos valeurs,
- Promouvoir l'usage du droit de retrait et d'alerte en cas de danger grave et imminent,
- Détecter, traiter les situations dangereuses et encourager les bonnes pratiques,
- Prioriser les entreprises sous-traitantes ayant un bon niveau de management QSE.

Pour 2022, SCCM ALP portera une attention particulière sur :

- Une organisation en cohérence avec les exigences de l'ISO 45001 et de l'ISO 9001 pour viser une certification en 2022, afin de répondre aux exigences de nos clients ;
- Viser la sécurité maximum aux postes de travail par des actions et de la prévention ;
- Etablir un plan de prévention avec chaque sous-traitant ;
- Etre vigilant sur l'appropriation par chacun des outils mis en place (Réunion de lancement, Retour d'expérience, Rapport de non-conformité, Fiche AISD....) ;
- L'évacuation des produits chimiques inutilisables.

Cette démarche volontaire et progressiste passe par la responsabilisation et l'implication de tous les collaborateurs et ceci à tous les niveaux de compétences.

Pour ce faire, je m'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'application de la présente politique, à encourager et à soutenir l'équipe de management et tous les collaborateurs.

G. PASQUIER, le 25 janvier 2022.

